

Pour le gouvernement, le droit des patients c'est d'être taxé !

Le ministre de la santé Monsieur Xavier Bertrand avait annoncé que l'année 2011 serait l'année des droits des patients. Il n'avait pas précisé dans quel sens il entendait valoriser les droits des patients mais maintenant en cette fin d'année nous avons une idée plus précise de sa démarche.

Les droits des patients c'est d'être taxé plus fortement si l'on est adhérent d'une mutuelle de santé, c'est de subir la baisse des indemnités journalières en cas d'arrêt maladie, l'augmentation du reste à charge par les patients des soins de santé dits coûteux, c'est de constater que l'hypertension artérielle était retirée de la liste des affections de longue durée et que la poursuite du déremboursements des médicaments continuait.

Tout au long de l'année, le gouvernement n'a eu de cesse de prendre des mesures de nature à diminuer la prise en charge financière par la sécurité sociale des malades. Certaines comme l'augmentation de la taxe sur les mutuelles ont fait l'objet de médiatisations et de réactions vigoureuses comme celles de la Fédération Nationale de la Mutualité et de la CFDT (lettre commune de ces organisations : « taxer les mutuelles c'est taxer les ménages). D'autres sont passées pratiquement inaperçues.

L'énoncé des principales mesures que je viens de rappeler additionnées les unes aux autres vont à l'évidence peser très fortement sur les familles et les malades et accélérer des pratiques de précarité des soins pour les plus démunis et de privatisations des remboursements pour les plus aisés.

Au motif de rétablir l'équilibre financier des comptes publics et notamment de la sécurité sociale, le gouvernement se refuse à mettre en place une véritable rénovation de notre système de santé et de son financement et se contente de prendre des mesures inappropriées à la réalité des besoins.

Aujourd'hui, il fait peser uniquement sur les ménages des taxations nouvelles qui représentent comme l'écrivent les signataires de la lettre « taxer les mutuelles c'est taxer les ménages » un impôt qui n'est pas calculé sur les revenus des patients mais sur leur besoin de santé.

En refusant, d'ouvrir le débat et de retravailler avec les acteurs concernés sur les finalités de notre système de santé et de son financement, le gouvernement contribue à mettre en danger le pacte républicain qui fonde la solidarité active entre nos concitoyens.

Un pacte républicain qui doit sans cesse être affirmé et valorisé d'autant plus que nous avons à ouvrir le dossier de la dépendance et de son financement que le Président de la République en fin de mandat a remis dans les tiroirs de l'Élysée et le dossier des retraites dont le financement devra être revisité à très court terme.

En réalité, le droit des patients constitue un enjeu de société fondamental pour l'avenir du vivre ensemble en société qui je l'espère sera au centre des débats et des

propositions que François Hollande fera aux Français lors de l'élection présidentielle en 2012.

C'est bien l'enjeu de Justice Sociale dont il s'agit et sa mise en œuvre dans une société française qui ne cesse d'amplifier les inégalités sociales et culturelles sous l'influence des politiques dites libérales menées par les gouvernements de droite depuis une décennie qui privilégient les prédateurs financiers au détriment de l'Humain !

Alain GOZE